



PRESTATIONS DE REGIE PUBLICITAIRE TV

DESCRIPTION DES SPECIFICITES TECHNIQUES

ATTENDUES

PUBLIC SENAT – LCP ASSEMBLEE NATIONALE

TABLE DES MATIERES

DESCRIPTION DES SPECIFICITES TECHNIQUES ATTENDUES	2
DESCRIPTION DES SYSTEMES D'INFORMATION DES DEUX CHAINES	2
RECEPTION DES CONTENUS PUBLICITAIRES	3
NORMES DES SIGNAUX PAD	3
FORMAT DES FICHIERS	3
NOMENCLATURE DES FICHIERS	3
LIVRAISON DES CONTENUS PUBLICITAIRES	4
LIVRAISON DES FICHIERS PAD	4
RECOMMANDATIONS RELATIVES A LA LIVRAISON DES FICHIERS PAD	4
LIAISONS VIDEO HD	5
VERIFICATION	6
VERIFICATION ET CONTROLE QUALITE	6
MESURE STATISTIQUE	6
PROCESS DE DIFFUSION	7
FONCTIONNEMENT ATTENDU	7
OUTILS TECHNIQUES	7
AUTOMATION	7
CONTROLE DE LA DIFFUSION	7
SERVEUR DE DIFFUSION	7
TRAITEMENT AUDIO	8

DESCRIPTION DES SPECIFICITES TECHNIQUES ATTENDUES

DESCRIPTION DES SYSTEMES D'INFORMATION DES DEUX CHAINES

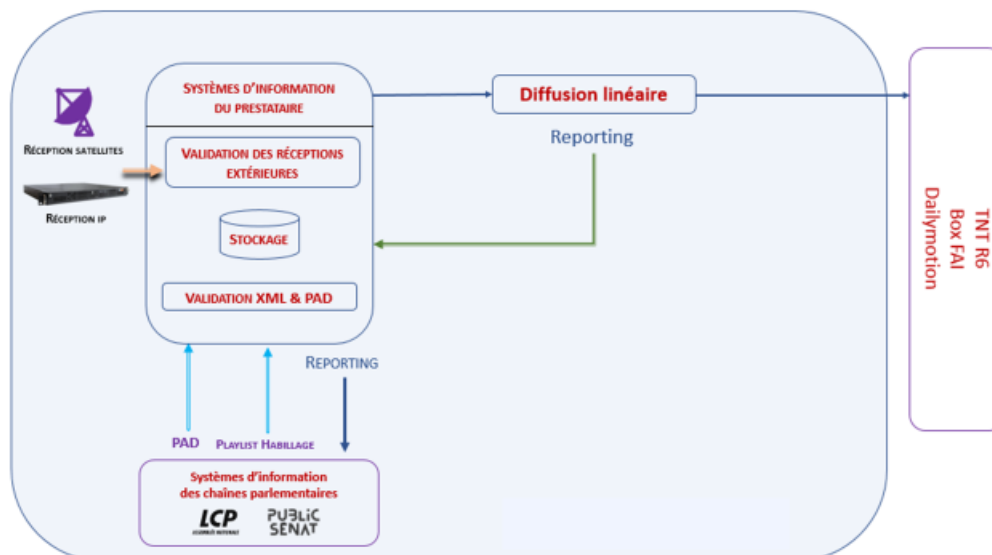
Les deux sociétés Public Sénat et LCP-Assemblée nationale utilisent actuellement le progiciel Louise de Proconsultant Informatique (PCI) comme base de leurs systèmes d'information antennes (identification des médias, gestion des grilles, fabrication des conducteurs, retours d'information...).

Les prestations de service de diffusion sont assurées par Cognacq-Jay Image (CJI) pour les deux chaînes. Cela comprend la prise en charge de contenus audio-vidéo (y compris les liaisons amont), leur assemblage en temps réel conformément aux conducteurs fournis, la livraison des flux produits (y compris les liaisons aval) ainsi que les prestations de contrôle qualité et de reporting.

Les canaux concernés sont les suivants :

- TNT LCP
- TNT Public Sénat
- LCP 100%
- Public Sénat 24/24

Les prestations de gestion des grilles linaires, de gestion de l'habillage dynamique antenne, et d'intégration des sous-titres sourds et malentendants sont également prises en charge par la régie de diffusion.



RECEPTION DES CONTENUS PUBLICITAIRES

NORMES DES SIGNAUX PAD

Les signaux des contenus à diffuser seront fournis conformément à la recommandation CST - RT – 017 - TV – v3.0 – 2011.

Ces signaux comporteront :

- Un signal vidéo en format d'image HD
- Un signal audio stéréo numérique

FORMAT DES FICHIERS

Les deux sociétés produisent et diffusent actuellement leurs programmes en HD 16:9, 1080i/ 50.

Les fichiers produits par les chaînes sont en XDCAM HD débit 50 Mbits encapsulés en MXF OP1a, au format 1920 X 1080 à 25 images/s en entrelacé, 4:2:2 HD 1080i @ 50Hz au ratio 16/9 (format de production).

Dans le cadre de cet appel d'offre, le prestataire indiquera la liste des standards HD utilisés pour la production des contenus publicitaires.

Les fichiers livrés devront répondre aux normes PAD de diffusion des deux chaînes.

NOMENCLATURE DES FICHIERS

La régie publicitaire transmettra les spécifications, formats et métadonnées types qui formeront les fichiers qui seront livrés aux systèmes d'information des chaînes.

Le prestataire devra s'assurer que les informations renseignées dans les systèmes d'information des chaînes permettront la reconnaissance et le traitement des fichiers envoyés par son système d'information ou par ceux de ses intermédiaires. Le cas échéant, il devra préciser les informations nécessaires à la lecture du fichier, et informer et accompagner les sociétés en cas d'évolution des spécifications à prendre en compte.

La régie publicitaire et les sociétés Public Sénat et LCP-Assemblée nationale devront s'accorder sur les noms des fichiers qui seront échangés afin d'identifier sans ambiguïté les canaux de destination, les plages et les versions des contenus diffusés dans les systèmes d'information.

L'enjeu principal de la nomenclature des fichiers sera la possibilité pour le prestataire – et selon la solution choisie la régie de diffusion – de distinguer les identifiants Louise des fichiers destinés à Public Sénat, des identifiants Louise des fichiers destinés à LCP-Assemblée nationale.

LIVRAISON DES CONTENUS PUBLICITAIRES

LIVRAISON DES FICHIERS PAD

La régie publicitaire livrera uniquement des contenus répondant aux normes PAD des chaînes, et assurera un processus de contrôle qui permettra de vérifier l'intégrité technique et éditoriale de chaque contenu livré.

La livraison des fichiers devra être organisée de façon à traiter indépendamment les contenus envoyés sur le canal TNT et les canaux LCP 100% et Public Sénat 24/24, de ceux envoyés sur les plateformes non-linéaires des deux chaînes.

Le prestataire proposera dans son offre la solution qui lui semblera la plus adaptée au contexte décrit dans les documents de la consultation.

La solution proposée par le prestataire devra permettre de s'assurer de la concordance entre les fichiers livrés par la régie publicitaire et les coquilles créées dans Louise par les deux chaînes.

Le prestataire précisera combien de temps en amont de la diffusion, les fichiers publicitaires pourront être mis à disposition. Les deux sociétés souhaiteraient recevoir ces fichiers au moins une semaine avant leur diffusion.

Il est demandé que la durée du transfert de tout fichier, de l'envoi du prestataire ou de ses intermédiaires jusqu'à la prise en charge par les sociétés, soit inférieure à la moitié de la durée du média contenu dans le fichier (« mieux que la moitié du temps réel »).

Actuellement, les écrans de parrainage sont directement intégrés dans les fichiers PAD des programmes. Si les parrainages venaient à changer au cours d'une plage de replay en cours, il faudrait trouver une solution pour mettre à jour les contenus envoyés aux FAI.

RECOMMANDATIONS RELATIVES A LA LIVRAISON DES FICHIERS PAD

Les recommandations relatives à la livraison des contenus publicitaires sont les :

Organisation :

Un seul contenu par fichier.

Time code :

Le time code de début du contenu doit commencer à 00 : 00 : 00 : 00. Le time code doit être continu d'un bout à l'autre de la bande et ne présenter aucun drop.

Configurations audio obligatoires :

- *SON MONO* :
 - Piste 1 : son mono
 - Piste 2 : son mono en phase

- **SON STEREO :**
 - Piste 1 : voie gauche
 - Piste 2 : voie droite

Niveaux audios du contenu :

Respect de la norme « loudness ».

Le contenu devra se conformer à la norme de EBU de modulation R128 et la valeur du **LRA (Loudness Range)** devra être inférieure ou égale à 20 LU et supérieure à 5. La valeur TPM n'excédera pas -3 dBfs.

LIAISONS VIDEO HD

Si le prestataire choisit de livrer les fichiers PAD directement aux deux chaînes, il devra mettre en œuvre, entre son site et les sites des sociétés, des liaisons vidéo HD-SDI de préférence sous IP.

Le prestataire précisera la capacité des liaisons qu'il propose. Le dispositif devra transporter des contenus **HD-SDI 1080i/25 sans aucune dégradation mesurable**.

Le prestataire indiquera la durée du temps de traitement « incompressible » des contenus envoyés sous forme de fichiers.

VERIFICATION

VERIFICATION ET CONTROLE QUALITE

Avant toute mise à l'antenne d'un contenu publicitaire, les signaux vidéo et audio devront être vérifiés et des ajustements seront effectués si besoin avant diffusion.

Le prestataire assurera la vérification systématique des fichiers envoyés vers les systèmes d'information des chaînes en amont de leur diffusion, et proposera un système permettant la supervision de ce processus de vérification.

Le processus de vérification pourra être mis en place dans les systèmes d'informations des chaînes, à la réception des fichiers, via un travail collaboratif entre la régie publicitaire, ProConsultant Informatique et les deux chaînes.

Les anomalies majeures seront remontées vers les sociétés via un système de reporting en temps réel mis à disposition par le prestataire.

Le prestataire devra proposer un rapport d'incident mensuel des anomalies relevées.

MESURE STATISTIQUE

Le prestataire devra proposer un outil d'analyse de la portée et de la couverture des campagnes et spots publicitaires. Ces données devront être présentées dans un rapport statistique et permettre d'analyser la visibilité des contenus diffusés.

Le rapport sera proposé chaque mois et les informations le composant pourront être modifiés en fonction des éléments que les chaînes auront besoin de mettre en évidence.

PROCESS DE DIFFUSION

FONCTIONNEMENT ATTENDU

Le processus attendu est celui d'un playout classique entre une régie publicitaire et des chaînes tous publics, diffusées sur de multiples plateformes, avec une forte exigence de qualité.

OUTILS TECHNIQUES

Dans sa réponse, le prestataire fournira un schéma technique des installations mises en œuvre et un mémoire technique explicitant ses choix au regard des besoins exprimés par les sociétés.

Le dispositif mis en place devra répondre aux normes et pratiques de la profession (broadcast) et être sécurisé afin d'assurer des prestations de services à un haut niveau de qualité.

AUTOMATION

L'automatisation est connectée à une base de données unique et redondée, utilisant les mêmes identifiants uniques que ceux des sociétés (ID Louise).

Dans son offre, le prestataire exposera sa méthodologie et ses process relatifs aux automatisations de livraison et de contrôle qualité.

Les principales fonctionnalités qui sont requises sont exprimées ci-après :

- En cas d'arrêt de l'automatisation, les événements en cours de lecture ne doivent pas être interrompus. Une procédure manuelle de secours doit être prévue et décrite.
- Déclenchement de GPI à des instants clés de la diffusion (bascules, décrochages)

LCP Assemblée nationale et Public Sénat n'entendent pas se substituer au prestataire de service qui fait son affaire du choix de l'automatisation.

L'automatisation des chaînes Public Sénat 24/24 et LCP 100% est identique à celle de la TNT.

CONTROLE DE LA DIFFUSION

A l'issue du processus d'import des contenus livrés par la régie publicitaire, des informations de diffusion devront être accessibles aux chaînes afin de leur permettre de contrôler ce qui sera diffusé.

SERVEUR DE DIFFUSION

Par serveur de diffusion, on entend l'ensemble du dispositif qui permet de mettre à disposition les contenus publicitaires destinés aux antennes.

Les sociétés laissent le prestataire choisir les architectures et outils qui répondent aux fonctionnalités spécifiées.

TRAITEMENT AUDIO

Le prestataire présentera dans son offre l'ensemble des procédures de normalisation du signal audio. Ces équipements stéréo assureront les fonctions principales suivantes en multi bandes de fréquences :

- Limitation
- Compression
- Expansion

Les signaux fournis par le prestataire devront satisfaire aux règles relatives à l'intensité sonore des programmes (loudness), notamment la recommandation « EBU-R 128 » et la « Délibération du 19 juillet 2011 relative aux caractéristiques techniques de l'intensité sonore des programmes et des messages publicitaires de télévision ».

Le prestataire fera son affaire des équipements audio aptes à remplir ces fonctions. Le traitement audio sera validé par les deux sociétés.